

L'arbre du savoir

A.I.D.E.

AIDE

Individualisée aux

Devoirs des

Elèves

Historique : 1991 à 2009

1, rue de la Galathée - 95170 DEUIL-LA BARRE

Tél : 01 34 28 87 13 - email : scol.aide@cegetel.net

AIDE INDIVIDUALISÉE AUX DEVOIRS DES ÉLÈVES

A.I.D.E

HISTORIQUE ... ou histoire ?

Un historique reprend les faits et les dates ... une histoire raconte ...

L'objectif de notre association est un accompagnement à la scolarité, et si notre activité première est une aide individualisée aux devoirs, nous insistons également sur le développement culturel des enfants et adolescents que nous accueillons.

En tant qu'adhérente de l'A.I.D.E. parmi tant d'autres bénévoles et ce depuis de nombreuses années, j'ai pensé que cette association méritait qu'on s'attache tant à son passé, qu'à son présent et qu'à son devenir, et c'est la raison pour laquelle j'ai essayé de raconter son histoire dans les quelques pages de cette brochure.

En ce qui concerne ses toutes premières années, j'ai fait de multiples recherches dans les archives de la création et consulté quelques pionniers et membres fondateurs ... Mais les années passent ! La mémoire aussi ! Donc il est possible que certains détails aient été oubliés et je demande au lecteur de m'accorder son indulgence ! Les conseils de bénévoles actifs au sein du groupe m'ont été également fort précieux.

A la fin, un tableau reprend chronologiquement des chiffres peut-être un peu rébarbatifs (?) mais qui prouvent que l'action de l'A.I.D.E. a apporté à un grand nombre de jeunes Deuillois un accompagnement dans leur scolarité qui débutait et/ou se déroulait un peu difficilement.

J'ai rapporté également quelques réflexions personnelles sur le bénévolat de certain(e)s d'entre nous qui démontrent la satisfaction que nous ressentons en participant à cette activité.

Bonne lecture.

Josette Rosenberger.

L'A.I.D.E. créée en 1991 aura 18 ans le 24 septembre 2009.

Et nous espérons que fière de sa majorité, et grâce à de nombreux bénévoles attentifs, notre association pourra continuer à être présente auprès d'enfants deuilés ayant des difficultés d'apprentissage.

Déplorer le degré d'illettrisme et l'échec scolaire de certains enfants n'est pas constructif. Il faut agir ! D'où l'utilité et la création d'une aide à la scolarité pour ces jeunes ...

En parcourant le contenu de cet ouvrage, le lecteur remarquera qu'au démarrage l'association a été créée autour d'une activité « à domicile », c'est-à-dire par l'intervention de répétiteurs (majoritairement étudiants) au domicile des parents.

Puis notre action s'est orientée grâce à une équipe de bénévoles vers des séances d'accompagnement scolaire par petits groupes, complétant en cela le travail des enseignants. Notre objectif est aussi de proposer aux jeunes enfants et adolescents des sorties et animations pédagogiques, ludiques et culturelles de tous horizons.

Créer une association et en assurer un bon fonctionnement continu demandent beaucoup de temps et d'investissement personnel, et l'on peut ici remercier et féliciter toutes les personnes qui ont participé à cette tâche. ¹

C'est donc durant l'année scolaire 1990/1991 que débute une longue histoire, avec beaucoup de personnages... jeunes et moins jeunes !!

A l'initiative d'un groupe de parents d'élèves, soutenu par des enseignants du collège Denis Diderot qui s'inquiètent du trop grand nombre d'échecs impressionnants concernant des enfants entrant en 6^{ème}, une aide à ces enfants est apparue comme impérative. Le passage de l'école primaire au collège est un moment important dans la scolarité des enfants et peut présager largement dans leur réussite future. Une association ayant pour objectif la réussite scolaire de TOUS les enfants entrant au collège Diderot en classe de sixième prend forme. Si l'on reprend les termes des textes des archives, les objectifs de cette association sont de « *donner les moyens à tous les enfants de la commune d'avoir un avenir professionnel et de réussir à leur faire atteindre le minimum de connaissances qui leur permettra une insertion positive dans la société et faire sortir les familles en difficultés de la spirale de l'échec ...* ».

Il est donc envisagé un soutien d'élèves de 6^{ème} au domicile des parents, à raison de 3 heures par semaine, afin essentiellement de soutenir ces enfants dans la méthode et l'organisation de leur travail scolaire.

Et dès juin 1991, se tient la première Assemblée Générale constitutive regroupant :

- des associations de parents d'élèves : AIPE - FCPE - PEEP,
- l'administration du collège, et des membres de l'équipe éducative,
- la municipalité : le maire et les services des affaires sociales et culturelles.

¹ Liste des membres fondateurs en annexe
Septembre 2009

Le 3 juillet 1991, une lettre est adressée à Monsieur le Préfet (conformément à l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901) déclarant la création de l'association **AIDE INDIVIDUALISEE AUX DEVOIRS DES ELEVES**. Les personnes chargées de l'administration et de la direction de l'A.I.D.E. sont :
Madame Chantal Lebrument, présidente - Monsieur Michel Legris, secrétaire - Madame Corine Senay, trésorière.

La maquette du logo de l'association représentant un élève joyeux et récompensé, est créée.



En août 1991, furent mis à la disposition des parents :

- ✓ une plaquette illustrée « de conseils pratiques et de méthodologie réalisée en partenariat par les associations de parents présentes au collège »,
- ✓ la possibilité « d'avoir un «répétiteur» à domicile qui aidera et guidera l'enfant dans l'apprentissage de ses devoirs et leçons ... Coût : 50 francs / heures... Ces «répétiteurs» sont souvent des étudiants, sélectionnés par les soins de l'association ... ».

Dans les statuts qui seront déposés le 24 septembre 1991, il est indiqué que l'association a pour objet :

- de favoriser l'autonomie des élèves dans leur travail personnel,
- d'étendre avec les responsables du collège Denis Diderot de Deuil-La Barre, les modalités rationnelles d'une aide personnalisée à l'élève,
- de mettre en relation des parents d'élèves et des personnes susceptibles d'être « répétiteurs » rémunérés ou bénévoles.

Par un courrier daté du 1^{er} octobre 1991, l'association prend matériellement forme : contrat signé par monsieur Jean-Pierre Delalande, Maire de Deuil-La Barre, madame Martine Aubry, Directrice d'école, et madame Chantal Le Brument, Présidente de ladite association.

A la même époque, création d'un *pool* du quartier de la Galathée pour les enfants n'ayant pas d'endroit où travailler. L'hébergement est organisé dans des locaux prêtés par la mairie et des écoles.

Le 21 octobre 1991, se tient une assemblée de l'ensemble des intervenants. Les choses progressent mais il reste encore beaucoup à faire ! Les tâches administratives sont nombreuses !! L'activité débute avec 28 adhérents, 27 répétiteurs salariés et 46 collégiens inscrits, dont 11 familles habitent à la Galathée. Une action spécifique envers les familles non-francophones existe avec le soutien de l'AFADÉB (Association de Femmes Africaines de Deuil la Barre) de la Galathée.

En sa réunion du 18 février 1992, le Bureau informe les intervenants de l'évolution de l'activité et de la situation concernant les difficultés matérielles et le bon déroulement des relations

répétiteurs/familles. La demande reste supérieure à l'offre! Monsieur Delalande exprime le souhait d'être informé régulièrement de la situation.

Le 9 mars qui suit, date importante s'il en est, Monsieur Philippe Lachenaud, député du Val d'Oise, informe le Bureau que le Conseil Général a retenu le projet présenté dans le cadre du plan de réussite scolaire, et qu'une subvention de fonctionnement est allouée pour l'année 1991/1992, et pourra être renouvelée pour l'année suivante, sous condition – évidemment – d'une continuité dans la réussite de l'activité. Et depuis lors, l'association a toujours été subventionnée, entre autres, par le Conseil Général du Val d'Oise ... à croire que l'A.I.D.E. n'a pas déçu !!

Lors d'une réunion de Bureau du 30 mars 1992, on constate que certains élèves inscrits à l'A.I.D.E. « ont été sauvés de la noyade initiale traditionnelle ». On note cependant quelques renvois dus à un manque d'assiduité. On se pose également la question quant à certains élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} qui auraient également un grand besoin d'être aidés.

Une réunion générale se tient le lendemain, le 31 mars. On ne peut que féliciter l'investissement et, disons-le, la persévérance des intervenants, bénévoles et autres ! 50 répétiteurs rémunérés par les familles sont concernés par cette tâche mais certains d'entre eux s'inquiètent du bas niveau de la rémunération (42 F./heure). La municipalité s'investit financièrement et s'engage à renouveler sa subvention pour 1992/1993 sur présentation évidemment d'un dossier faisant apparaître un bilan positif de la première phase. D'autres subventions sont sollicitées auprès de l'Action sociale.

Pour les parents et les élèves, les bonnes notes en classe constituent la panacée, mais pour le Conseil Général, des critères d'évaluation sont à définir d'urgence pour justifier les demandes de subventions. Les professeurs sont surpris de la prééminence de la note et trouvent que l'essentiel est dans les progrès réalisés.

L'Assemblée Générale du 24 juin 1992 rappelle les activités de cette première année de l'A.I.D.E. et par une lettre datée du 17 juillet, Monsieur Delalande félicite « la qualité et le sérieux de notre action ainsi que le succès rencontré auprès des enfants de 6^{ème} ».

Pendant plusieurs années, jusqu'en 1999, des collégiens sont aidés soit à domicile par des répétiteurs salariés, soit dans les locaux « Jesse Owens » par des enseignants en activité auxquels se joindront au fur et à mesure des bénévoles de l'A.I.D.E.

Par ailleurs, mais toujours dans le but d'aide à la scolarité et concernant tous les collégiens de 6^{ème}, le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 27 mars 1996, décide d'étudier la mise en place d'un **kit standard de fournitures** scolaires dont la liste est établie et agréée par le corps enseignant et ce dans le but de permettre aux enfants d'avoir le matériel nécessaire pour travailler, et aux parents de réaliser à la prochaine rentrée une économie substantielle des frais scolaires. L'objectif de ce kit est non seulement économique, mais également social, pratique et sécurisant. Les prix défilant toute concurrence, cette activité a connu un franc succès auprès d'un grand nombre de familles.

Cette organisation dura quatre années. Mais la gestion assurée par l'A.I.D.E. et les associations de parents d'élèves était très lourde et représentait pour les bénévoles un travail considérable ; elle a du être abandonnée faute de « bras » ...

Une autre activité : en 1996, en complément des activités en salles, et suite à de nombreuses demandes de familles, fut mise en place une **aide à domicile apportée par des étudiants rémunérés par les parents**. Notre action était de recruter des étudiants sérieux ayant au moins le niveau bac, et cherchant à améliorer leur « pécule », puis de les mettre en contact avec des familles de collégiens qui souhaitaient faire donner à leurs enfants une aide à domicile, moyennant évidemment une rémunération raisonnable. Il ne s'agissait pas de cours à proprement parler (les étudiants n'étant pas des enseignants) mais d'une aide méthodologique et d'un suivi des collégiens dans l'apprentissage de leurs leçons et la rédaction de leurs devoirs. Un tarif horaire était conseillé et le règlement famille/étudiant devait être fait par chèque emploi service. De nombreuses demandes tant de la part des étudiants que des familles permirent à beaucoup de collégiens de progresser (voir tableau). Là aussi ce fut une très lourde tâche, s'ajoutant à notre activité quotidienne auprès des écoliers et collégiens...

Mais le temps des bénévoles n'étant pas extensible, en 2003, nous dûmes interrompre cette activité, en le regrettant certes ! En effet, une aide pour les CM devenait indispensable et notre action dans le quartier des Mortefontaines se mettait en place.

Et les primaires ? Compte tenu des résultats scolaires très mauvais des élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, on est arrivé à constater que l'échec se construit dès le CP et qu'une scolarité trop faible en primaire conduit un enfant non suivi par sa famille à avoir de grosses difficultés quasi certaines en 6^{ème}.

Depuis quelques temps déjà la C.A.F. avec des membres de l'équipe de travailleurs sociaux de la Permanence d'Action Sociale de la C.A.F., sise 1 rue de la Galathée (à savoir deux assistantes sociales, deux conseillères en économie sociale et familiale et une animatrice de loisirs), avait organisé pour les femmes de la Galathée, non alphabétisées, des cours de cuisine, couture, etc..., ces mères de familles ayant par ailleurs de grandes difficultés à aider leurs enfants à faire leurs devoirs. C'est alors que, à la demande des familles d'origine étrangère très touchées par l'échec scolaire, ces personnes décident de mettre sur pied une aide aux devoirs en relation avec l'école primaire de la Galathée, soit une heure d'aide à la scolarité 4 soirs par semaine pour les enfants de CP, CE1 et CE2 en difficultés. 18 à 20 enfants sont accueillis, soutenus par 3 salariés et 13 bénévoles, mais d'autres enfants sont sur des listes d'attente !

Durant l'année scolaire 1993/94, la C.A.F très impliquée dans d'autres activités, décide de se désengager de cette action. A noter qu'elle participera financièrement dans les années suivantes, et participe toujours ! Donc, les 13 bénévoles, conscients de l'utilité, voire la nécessité, de continuer cette action, et encouragés par les enseignants, décident de poursuivre - sans la C.A.F.- ce soutien scolaire, et ce à la grande satisfaction des parents. On fait appel aux ami(e)s pour devenir bénévoles à l'A.I.D.E. Et ça marche !

Pour les enfants du primaire et compte tenu du nombre important de familles non francophones, l'objectif est alors principalement :

- d'enrichir leur vocabulaire et leur compréhension,
- de les aider à vaincre les difficultés de lecture,
- de fixer leur attention lors de l'apprentissage des règles.

L'implication et la patience des bénévoles ont pu ainsi amener les enfants à faire leurs devoirs de façon sereine et efficace.

Les problèmes de structure, de local, de personnel, se posent. Par ailleurs, faut-il créer une nouvelle association ? Ou s'insérer dans la structure existante ? Après consultations auprès d'organismes pratiquant l'aide aux devoirs : Croix Rouge – Secours Catholique – AFADEB – La Galathée – l'A.I.D.E. , il s'avère qu'il est de beaucoup préférable de demander « asile » à l'association existant déjà et ayant le même objectif de prévention de l'échec scolaire.

C'est lors de l'Assemblée Générale qui se tient le 10 mai 1994 que les statuts sont modifiés en conséquence, à savoir l'élargissement de l'action de l'A.I.D.E. :

1. Aide collective aux élèves de l'école primaire de la Galathée (1 h. tous les jours)
2. Aide collective aux élèves de 6^{ème} du collège Denis Diderot (deux fois 1 h.30 par semaine)
3. Aide individualisée de la 6^{ème} à la 3^{ème}, (deux fois 1 h.30 par semaine)

Pour les primaires de l'école de la Galathée, la municipalité prend la suite du bail résilié par la C.A.F. et met des locaux à la disposition de l'A.I.D.E. Des demandes de subventions sont faites auprès d'organismes compétents : C.A.F. – F.A.S – Conseil Général – Municipalité. L'intégration de l'action de l'A.I.D.E. dans le projet « Contrat de ville » est demandée. Toutes ces actions font qu'à la rentrée de septembre 1994 :

- ✓ activité « collège » : ouverture d'un soutien scolaire salle Jesse Owens, pour 15 élèves de 6^{ème}, mené par 2 enseignants du collège : 1 h.1/2 deux fois par semaine.
- ✓ activité « primaire » : poursuite de l'aide aux devoirs, 1 rue de la Galathée, pour 16 élèves des CP – CE1 – CE2, accompagnés par 20 bénévoles. Pour aider les bénévoles et assurer sur le plan pratique le quotidien des séances, le recrutement d'un salarié à temps partiel est effectué dans le courant de l'année scolaire.

Depuis cette époque l'association n'a cessé de se développer en élargissant son aide à des CM de la Galathée et - nous allons le voir plus loin - en prenant en charge des collégiens, d'abord des 6^{ème}, puis des 5^{ème}, puis également des adolescents de 4^{ème} et 3^{ème}.²

En ce qui concerne **les écoliers de CM**, les enseignants nous firent part de leur inquiétude quant à leur niveau ! Certains étaient en grande difficulté ! Et il fut décidé de créer une « section CM » deux heures par semaine, située dans un local 1 rue Abel Fauveau. Mais les répétiteurs de ces enfants se rendirent vite compte que leur comportement était trop difficile à gérer tant ils étaient bruyants et peu attentifs ! Quelques répétiteurs en ont gardé souvenir...

Après cet essai infructueux, les CM furent regroupés dans notre local 1 rue de la Galathée, d'abord dans la petite salle et sous la surveillance d'une animatrice en 2005 ; mais l'étroitesse des lieux n'a pas apporté satisfaction, et depuis lors, les CM viennent deux fois par semaine, après les CP - CE1 et CE2 qui eux sont présents quatre soirs. Et ce grâce à des bénévoles qui ont accepté de prolonger leur présence pendant deux heures de suite, facilitant - nous l'espérons - l'entrée en 6^{ème}

² Un tableau reprend en fin de plaquette le nombre d'enfants et de répétiteurs. (A rappeler que les bénévoles sont présents, pour la plupart, une fois par semaine).

des CM2. Il serait évidemment souhaitable que nous puissions accueillir les CM également le mardi, mais là encore le bât blesse : le nombre de bénévoles est insuffisant !

Les horaires des enfants de l'école Henri Hatrel (Galathée) sont les suivants depuis plusieurs années :

Jour	17 h. - 18 h.	18 h. - 19 h.
Lundi	CP – CE1 – CE2	CM1 – CM2
Mardi	CP – CE1 – CE2	
Jeudi	CP – CE1 – CE2	CM1 – CM2
Vendredi	CP – CE1 – CE2	

Les enfants de l'école des Mortefontaines.

On pourrait croire que seul le quartier de la Galathée retenait l'attention de l'A.I.D.E., mais il fut rapidement évident qu'une extension dans le quartier des Mortefontaines serait utile. Nous pressentions que des besoins étaient là aussi, la municipalité nous était tout acquise, mais le manque de local disponible mettait un frein à notre bonne volonté ...

En fait cette activité a pris forme en 2000/2001. Dans un premier temps, nous vint à l'idée de faire rencontrer des générations différentes dans les locaux de la « Résidence de la Sablonnière ». Contact fut pris avec la direction qui était d'accord sur le principe que certains résidents pourraient être disponibles bénévolement, chacun(e) une heure par semaine pour suivre un ou deux enfants... Une salle nous fut allouée, mais « une » seule personne (efficace et ponctuelle) a proposé ses bons offices ! Le résultat n'était pas ce que nous souhaitions... Pour pallier au manque de participants de la Sablonnière, des répétiteurs de la Galathée devaient se rendre régulièrement sur place. Donc on déshabillait Paul pour habiller Pierre ! Mais à la rentrée 2002, la Directrice de l'école des Mortefontaines nous a proposé de libérer une salle de classe, à partir de 16 h.45 et c'est ainsi que 7 élèves de CE ont pu être aidés grâce à 6 bénévoles. Certes, ce n'était pas la solution idéale, cette salle étant occupée pendant la journée par les enseignants, mais ce fut un début ! Et en janvier 2008, la municipalité mit à notre disposition un local situé 84 rue de la Barre (structure de la « Maison de la Réussite éducative ») où nous pouvons maintenant recevoir au maximum 10 enfants, mais seulement deux fois par semaine compte tenu du nombre de bénévoles disponibles.

Jour	16 h.45 – 17 h.45
Lundi	CE1 - CE2 – CM
Jeudi	CE1 -CE2 – CM

Revenons **aux collégiens** accueillis à l'A.I.D.E.

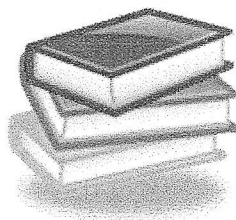
Nous en étions restés à la période salle « Jesse Owens » et à la participation conjointe d'enseignants et de bénévoles. Puis, en 2000/2001, l'A.I.D.E. a repris complètement en charge cette activité, dans d'autres locaux : 1 rue Abel Fauveau. D'abord, ce furent des 6^{ème}, puis les mêmes adolescents passés en 5^{ème}, puis en 4^{ème}, etc..., chaque groupe venant deux fois par semaine, à tour de rôle. En 2008, la

Septembre 2009

municipalité nous a proposé un local beaucoup mieux approprié à notre activité. Par ailleurs, grâce à une augmentation de nos subventions nous avons pu engager une salariée à temps complet, responsable entre-autres activités dans l'association, du suivi d'environ 25 collégiens dont la présence complète l'activité des bénévoles (dont certains sont des enseignants à la retraite). Ces adolescents ont surtout besoin d'être accompagnés pour la rédaction de leurs devoirs et guidés en méthodologie. De plus, on doit souvent reprendre avec eux des bases qui auraient dû être acquises en primaire.

Les horaires sont les suivants :

Jours	Horaires	Classes
Lundi	17 h.30 – 18 h.45	5 ^{ème} – 3 ^{ème}
Mardi	17 h.30 – 18 h.45	6 ^{ème} - 4 ^{ème}
Jeudi	17 h.30 – 18 h.45	5 ^{ème} – 3 ^{ème}
Vendredi	17 h.30 – 18 h.45	6 ^{ème} - 4 ^{ème}



Par notre présence quotidienne auprès de ces enfants et adolescents, nous pouvons nous féliciter d'apporter une aide **individualisée**, à savoir qu'un adulte ne s'occupe que de deux enfants (ou trois pour les adolescents), ce qui favorise la relation adulte/enfant et permet une attention toute particulière à chacun pendant la séance. Pour assurer une gestion journalière régulière, pour chaque groupe, une animatrice (salariée et/ou à temps partiel) surveille le bon déroulement des séances.

Nous nous attachons aussi et de plus en plus à l'**éveil culturel nécessaire à l'épanouissement** de « nos jeunes » et pour ce faire, depuis 1998, nous organisons des sorties et animations auxquelles un grand nombre d'entre eux participent. Notre choix est éclectique : culture générale, musées, expositions (avec guides) théâtre, connaissance de Paris, etc.. La liste est longue, et en ce qui concerne les collégiens ayant déjà une personnalité plus affirmée, ils peuvent donner leur avis et choisir dans un projet établi préalablement d'un commun accord. Ces sorties ont lieu certains mercredis (environ 6 dans l'année), et là évidemment des bénévoles doivent participer à l'encadrement.

Depuis quelques années, sont également organisés pour les plus grands (CM et collégiens) **des ateliers** thématiques :

- réalisation d'un journal local,
- activités portant sur l'aviation, puis sur l'urbanisme
- écriture collective de poèmes, puis d'une nouvelle reliée et éditée.

Et ce n'est pas fini ... Nous participons également aux animations du quartier de la Galathée. Et des séances pédagogiques pour les « primaires » animées grâce à des CD ou DVD, ont lieu au C2i (Centre d'Information et d'Initiatives) qui nous accueille volontiers et nous apporte en plus son aide

Septembre 2009

« technique » ! A ajouter que les enfants du primaire bénéficient d'une bibliothèque interne et de séances de contes. Une grande importance est donnée à la lecture et il est envisagé de créer

également une bibliothèque pour les collégiens. Pas question bien évidemment de faire concurrence à la bibliothèque municipale qui au contraire nous apporte de précieux conseils, mais nous pensons par notre présence quotidienne auprès des collégiens, les inciter à la lecture et leur donner envie de choisir, sur nos conseils ou non !

Nous établissons un contact régulier avec les parents et nous insistons sur le fait qu'il est essentiel qu'ils s'intéressent aux études de leurs enfants. Nous leur rappelons que la discipline et une bonne éducation sont pour leurs enfants indispensables, non seulement vis-à-vis de leur entourage, mais également dans leur vie quotidienne.

Et la gestion de l'association ?

L'association est gérée par un Bureau composé actuellement de 9 bénévoles dont un président, qui rapporte au Conseil d'Administration. A ce Conseil, participent les membres de droit (municipalité, directeurs d'établissements, représentants de parents d'élèves) et bien sûr le Bureau dont la gestion demande une grande disponibilité. Les membres du bureau tous bénévoles sont également répétiteurs et pour chaque lieu d'activité l'un d'entre eux est nommé « référent » d'un groupe, permettant ainsi un suivi par le Bureau et un lien avec parents et enseignants. Les règles concernant l'organisation sont respectées : elles sont souples et cependant cadrées. Les répétiteurs viennent en principe une fois, voire deux fois par semaine (ou plus s'ils le souhaitent !). Ils s'occupent chaque semaine des mêmes enfants.

L'association organise régulièrement des réunions de travail bien sûr, mais aussi des rencontres festives où chacune et chacun ont le plaisir de se retrouver.

Le volontariat est la base de l'**Aide Individualisée aux Devoirs des Elèves**, mais nous nous devons de remercier les différentes institutions qui nous allouent des subventions indispensables à notre activité.



Comme le lecteur a pu le constater, notre activité d'origine se poursuit et évolue, marchant chaque année dans les pas de l'année précédente en essayant d'améliorer ses résultats, et ce grâce à l'engagement de bénévoles fidèles et dévoués qui participent ainsi à la réussite des jeunes dans leurs études actuelles ... et futures, et pourquoi pas à leur avenir.

Mais pour continuer cette tâche auprès de **nombreux** jeunes Deuillois, nous devons nous aussi être **nombreux** ... et nous espérons que de **nombreux** lecteurs souhaiteront nous rejoindre et faire partie d'une histoire qui se doit d'être pérenne.

Et ça continue ... Tournez la page !

Quelques réflexions de bénévoles

« Ce doit être par plaisir et non dans le but de « faire du social » que les bénévoles accomplissent leur tâche. On ne doit pas être bénévole simplement pour passer son temps mais pour **le donner !** »

Agir et être utile :.... « L'école ne peut pas tout faire... Avec l'A.I.D.E. j'ai l'impression d'apporter une petite pierre à l'édifice... »

Le temps du bénévolat : « La retraite m'a permis de connaître les **joies du bénévolat** en apportant à de nombreux jeunes enfants non seulement un soutien scolaire mais aussi une écoute amicale ... »

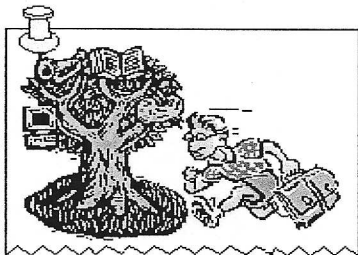
Une équipe sympathique : « Nous formons, bien que d'horizons socioculturels très différents, une équipe soudée... »

L'échange dans l'intérêt des enfants : « Le souci de chaque répétiteur est l'intérêt des enfants... »

« Je suis surpris par l'excellente ambiance et les bonnes relations entre les différents bénévoles ainsi que par le **plaisir qu'ont les enfants** de venir après leur journée d'école ! »

Une collaboration avec l'équipe pédagogique : « Nous sommes informés des souhaits des instituteurs : il est ainsi plus facile de faire travailler les enfants en cohérence avec ce qu'il a fait dans la journée... l'échange, quelle richesse ! »

La liberté et la disponibilité : « Comme nous sommes retraités, il nous arrive de nous échapper en dehors des congés scolaires. Dans la mesure où l'équipe est bien organisée, c'est tout-à-fait possible, mais en prévenant, bien sûr ! »



**AIDE INDIVIDUALISÉE AUX DEVOIRS DES ÉLÈVES
A.I.D.E.**

1, rue de la Galathée - 95170 DEUIL-LA BARRE
Tél : 01 34 28 87 13 - e.mail : scol.aide@cegetel.net

Membres fondateurs :

Mme BOUCQ-ROIGT Pascale
Mme BURNOS Brigitte
Mme FRANCAIS Cécile
Mme HENRY Nicole
Mme LEBRUMENT Chantal
Mme MERRI Marie-Louise
Mme ROURE Murielle
Mme SCOLAN Muriel
Mme SENAY Corine
M. DELALANDE Jean-Pierre
M. GRUNDMAN Jean-Jacques
M. LEGRIS Michel
M. RAMEAU Jean-Claude.

Membres d'honneur :

- Mme Martine DESPUJOLS	nomination par l'A.G.O. du 29 juin 2006
- M. Alain JAOUEN	nomination par l'A.G.O. du 19 juin 2007
- Mme LEBRUMENT Chantal	nomination par l'A.G.O. du 1 ^{er} juin 1999
- Mme TASSERY Marielle	nomination par l'A.G.O. du 1 ^{er} juin 1999
- M. TASSERY Michel	nomination par l'A.G.O. du 1 ^{er} juin 1999

Juin 2007

Années	Total des bénévoles (pour écoliers)	Enfants primaires			Collégiens				Collégiens aidés par bénévoles et animatrices de l'A.I.D.E.		
		Galathée - Henri Hatrel		Mortefon-taines	Collégiens à domicile aidés par répétiteurs salariés		Collégiens aidés par enseignants en activité		Professeurs collège	collégiens	Bénévoles + animatrices
		CP	CE1 - CE2	CM1 et CM2	Collégiens	Répétiteurs salariés et étudiants	Collégiens	Collégiens			
1991/92					46	27					
1992/93	20	16									
1993/94	13	20									
1994/95	20	16					15	2			
1995/96	21	19			30	21	19	3			
1996/97	21	18	5		23	20	11	3			
1997/98	24	18	5		25	23	14	4			
1998/99	35	18	6		22	35	15	2			
1999/00	35	21			27	37	13	6			
2000/01	35	25	2		43	37				15	5
2001/02	33	28			34					19	2 + 3

4 collégiens non francophones suivis le soir après les primaires

Années	Total des bénévoles (pour écoliers et collégiens)	Enfants primaires			Collégiens à domicile aidés par répétiteurs salariés			Collégiens			Collégiens aidés par bénévoles et animatrices A.I.D.E.	
		Galathée - Henri Hatrel		Mortefon-taines	Collégiens	Répétiteurs salariés et étudiants	Collégiens	Professeurs collège	collégiens	Bénévoles + animatrices		
		CP	CE1 - CE2	CM1 et CM2								
2002/03	32	25	4	7	27	24			15	3	+ 2	
2003/04	45	21	9	7					19	8	+ 3	
2004/05	37	21	9	9					25	9	+ 2	
2005/06	34	20	10	10					29	9	+ 2	
2006/07	34	20	12	11					25	8	+ 2	
2007/08	29	20	12	12					29	10	+ 3	
2008/09	31	19	10	8					26	8	+ 3	

Activité terminée et remplacée (voir colonne à droite)

Activité terminée